Image not found or type unknown

Servitude en cave.demande de cessation

Par **chris8758**, le **11/03/2012** à **10:09**

Bonjour,

France Télécom(et aujourdhui Numéricable) a mis en place dans la cave de notre immeuble de copropriété il y a plusieurs années un CENTRAL TELEPHONIQUE qui qui dessert tous les immeubles du quartier avoisinant.
A l'origine la cave était commune lors de la pose puis est devenue privative lors de la vente de l'immeuble en lots..
Quels arguments juridiques pouvons nous invoquer pour faire cesser cette SERVITUDE qui fait du bruit, prend de la place et utilise le courant électrique de la COPROPRIETE ?

Avec nos remerciements.Cordialement... CHRIS8758

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés